

**ESPACES PUBLICS**

Opération Quartier Parisien

Travaux de réaménagement des espaces publics

Attribution du marché

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le présent marché a pour objet les travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre de la rénovation du " Quartier Parisien " à Ivry-sur-Seine desservant deux projets immobiliers (un programme de 92 logements en locatif social dont 17 maisons et un programme privé de 79 logements dont 5 maisons en accession libre).

Le présent marché de travaux porte sur la création d'une voie nouvelle (130 mètres de long environ et 10,5 mètres de large) de desserte du Quartier Parisien entre la placette de la crèche départementale et la rue Carnot. Les travaux concernent également le réaménagement de surface de la placette de la crèche, de l'impasse Henri Martin (zone publique) ainsi que le réaménagement du trottoir de la rue Carnot au droit de l'opération immobilière privée.

Les travaux, qui se feront en milieu urbain dense, devront limiter les nuisances sonores et les impacts sur les importantes circulations.

Ils se réaliseront également parallèlement aux réalisations des projets immobiliers susmentionnés.

Le présent marché passé selon la procédure de l'appel d'offres restreint est soumis aux dispositions des articles 10, 33 et 60 à 64 du code des marchés publics.

Le marché se décompose en 4 lots distincts :

➤ **Lot n° 1 : Voirie Réseaux Divers**

les travaux comprennent notamment :

- la réalisation de chaussées et trottoirs en enrobé et pavé,
- la réalisation de murs de soutènement en béton,
- le génie civil éclairage et électricité,
- les signalisations verticale et horizontale,
- le raccordement au réseau.

➤ **Lot n° 2 : Eclairage Public**

les travaux comprennent notamment :

- la fourniture et mise en place de candélabres,
- le déplacement de candélabres existants,
- la fourniture et mise en place d'armoires,
- le raccordement au réseau existant.

➤ **Lot n° 3 : Assainissement**

les travaux comprennent notamment :

- la fourniture et mise en place de canalisation pour eaux pluviales,
- la fourniture et mise en place de canalisation pour eaux usées,
- la réalisation d'un bassin de stockage,
- le raccordement au réseau existant.

➤ **Lot n° 4 : Espaces Verts**

les travaux comprennent notamment :

- la fourniture et la mise en place de terre végétale,
- la plantation d'arbres et arbustes,
- la garantie et l'entretien.

Le délai prévisionnel global d'exécution des travaux, tous lots confondus, est de 13 mois, sachant qu'entre la 1ère phase et la seconde phase d'aménagement, les travaux seront suspendus pendant 7 mois. Il est fixé une période de préparation de chantier de 2 mois commune à tous les lots, comprise dans le délai d'exécution global.

Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu en juillet 2008.

Le coût total de l'opération a été estimé à 1 022 120 € HT, soit 1 222 455,52 € TTC.

**La procédure d'appel d'offres restreint s'est déroulée selon les étapes suivantes :**

✓ Un avis d'appel public transmis au BOAMP le 16 novembre 2007, a été publié le 20 novembre 2007.

✓ La date limite de remise des candidatures était fixée au 14 décembre 2007, à 17 heures.

✓ Aux dates et heures limites, 47 sociétés ont fait parvenir un pli pour un ou plusieurs lots sur support papier (aucun pli dématérialisé n'a été reçu) et se répartissent de la manière suivante selon les lots :

- Lot 1 « VRD » : 17 plis
- Lot 2 « Eclairage Public » : 13 plis
- Lot 3 « Assainissement » : 17 plis
- Lot 4 « Espaces Verts » : 13 plis

✓ Le vendredi 18 décembre 2007, au regard de l'analyse technique et des notes totales attribuées aux 47 candidats, la Commission d'Appel d'Offres a habilité 17 sociétés à remettre une offre.

✓ A la date limite de remise des offres, fixée au 22 mai 2008, à 17 heures, dix sociétés ont remis un pli pour un ou plusieurs lots :

- Lot 1 « VRD » : 5 plis
- Lot 2 « Eclairage Public » : 2 plis
- Lot 3 « Assainissement » : 4 plis
- Lot 4 « Espaces Verts » : 2 plis

✓ Le 27 mai 2008, la Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'ouverture des offres remises.

Au cours de cette ouverture, elle a constaté que toutes les sociétés ayant soumissionné fournissaient l'ensemble des documents exigés.

✓ Le 10 juin 2008, la Commission d'Appel d'Offres a, au regard de l'analyse technique et des notes totales attribuées aux candidats, attribué le marché aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 « VRD » à la société SNTPP, pour un montant de 717 994,32 € TTC,
- Lot n°2 « Eclairage public » à la société CEGELEC, pour un montant de 82 458,22 € TTC,
- Lot n°3 « Assainissement » à la société RAZEL, pour un montant de 290 239,30 € TTC,
- Lot n°4 « Espaces Verts » à la société ISS ESPACES VERT, pour un montant de 63 197,95 € TTC.

La ville sollicite auprès des partenaires tels que la Région Ile-de-France, le SIPPEREC, des subventions afin d'alléger sa participation financière pour la réalisation de cette opération.

Je vous propose donc d'autoriser le Maire à souscrire le marché relatif aux travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre de la rénovation du " Quartier Parisien ", à signer l'ensemble des actes y afférant et à solliciter toute subvention auprès des différents partenaires de la ville en vue de la réalisation desdits travaux.

Les dépenses et recettes en résultant seront inscrites au budget communal et au budget annexe d'assainissement.

## **ESPACES PUBLICS**

Opération Quartier Parisien

Travaux de réaménagement des espaces publics

Attribution du marché

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics, notamment ses articles 10, 33 et 60 à 64,

considérant la nécessité de procéder aux travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien,

considérant qu'il y a eu lieu au vu du montant global des prestations de l'ordre de 1 222 455,52 € TTC de recourir à une procédure d'appel d'offres restreint afin de choisir des entreprises qualifiées, cette procédure comportant une phase de présélection des candidats sur la base notamment de leurs références et capacités,

considérant qu'après analyse et classement des offres, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 10 juin 2008 a attribué le marché comme suit :

- lot n°1 « VRD » à la société SNTTP, pour un montant de 717 994,32 € TTC,
- lot n°2 « Eclairage public » à la société CEGELEC, pour un montant de 82 458,22 € TTC,
- lot n°3 « Assainissement » à la société RAZEL, pour un montant de 290 239,30 € TTC,
- lot n°4 « Espaces Verts » à la société ISS ESPACES VERT, pour un montant de 63 197,95 € TTC,

considérant qu'il convient, pour la réalisation de cette opération, de solliciter des subventions auprès des partenaires externes,

vu le cahier des clauses administratives générales applicables en matière de travaux,

vu le budget communal,

**DELIBERE**  
à l'unanimité

**ARTICLE 1** : AUTORISE le Maire à souscrire les marchés relatifs aux travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien comme suit :

- Lot n°1 « VRD » à la société SNTTP, pour un montant de 717 994,32 € TTC,
- Lot n°2 « Eclairage public » à la société CEGELEC, pour un montant de 82 458,22 € TTC,
- Lot n°3 « Assainissement » à la société RAZEL, pour un montant de 290 239,30 € TTC,
- Lot n°4 « Espaces Verts » à la société ISS ESPACES VERT, pour un montant de 63 197,95 € TTC.

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des actes y afférents.

**ARTICLE 3** : AUTORISE le Maire à solliciter toute subvention auprès des financeurs potentiels pour la réalisation des travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien.

**ARTICLE 4** : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget communal et au budget annexe d'assainissement.

RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 30 JUIN 2008